



HAL
open science

Le traitement des emprunts dans le DSR : Aperçus théoriques et méthodologiques

André Thibault

► **To cite this version:**

André Thibault. Le traitement des emprunts dans le DSR : Aperçus théoriques et méthodologiques. Contacts de langues et identités culturelles, perspectives lexicographiques. Actes des quatrième journées scientifiques du Réseau “Étude du français en francophonie”, 1998, Québec, Canada. hal-02568701

HAL Id: hal-02568701

<https://hal.science/hal-02568701v1>

Submitted on 10 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANDRÉ THIBAUT

Centre de dialectologie et d'étude du français régional
Université de Neuchâtel, Suisse

Bureau du FEW (*Französisches Etymologisches Wörterbuch*)
Institut National de la Langue Française, CNRS, Nancy, France

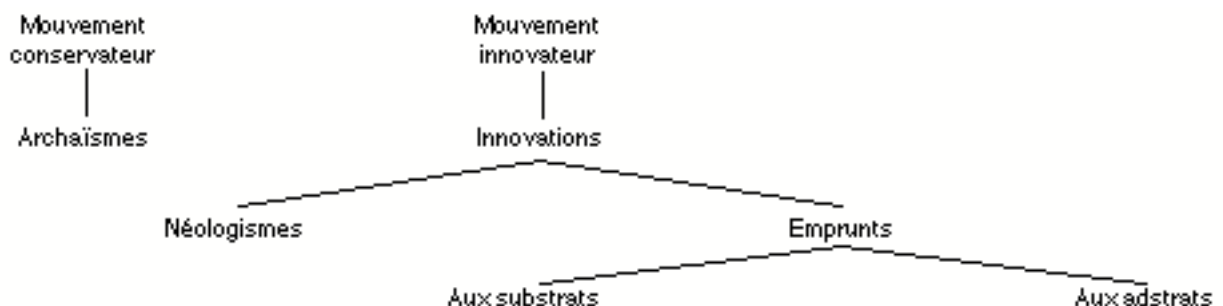
Texte (version non abrégée) de la communication présentée aux
IV^e Journées Scientifiques du Réseau Étude du français en francophonie :
“Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques.”
Québec, Canada, du 4 au 7 mai 1998.

Le traitement des emprunts dans le DSR : aperçus théoriques et méthodologiques

0. Introduction

La grille traditionnelle de classement des régionalismes distingue des archaïsmes, des dialectalismes, des innovations et des emprunts. Une vision plus dynamique de ce système permet de regrouper ces catégories selon deux grandes tendances : un mouvement conservateur, qui donne lieu aux archaïsmes, et un mouvement innovateur, sous lequel on peut en fait ranger tous les autres cas de figure. Le mouvement innovateur peut s'exprimer de deux manières : d'une part, l'innovation lexicale interne (changements de sens, translations grammaticales, dérivation, composition, etc.) ; d'autre part, l'emprunt¹. Une grande langue de culture (agissant comme langue-toit) peut faire des emprunts aux dialectes apparentés avec lesquels elle cohabite depuis des siècles ; c'est ce que l'on appelle la catégorie des dialectalismes. Elle peut aussi emprunter aux autres langues qu'elle est amenée à côtoyer. On parlera alors, selon les pays, d'anglicismes, de germanismes, de flandricismes, etc. Une

¹ Nous empruntons cette conception à notre collègue Jean-Pierre Chambon (communication manuscrite), qui la schématise ainsi :



Certains seront peut-être étonnés de voir les emprunts aux substrats (les «dialectalismes», dans le monde gallo-roman) portés au compte des mouvements innovateurs de la langue. S'il est vrai que du point de vue du locuteur, certains mots empruntés aux patois peuvent être perçus comme «vieux» ou «vieillis» (mais pas plus que n'importe quel autre mot de la langue, peu importe son origine), il n'en reste pas moins que du point de vue de la langue emprunteuse (qui est le seul qui nous intéresse ici), ils constituent des innovations et non des survivances.

variété régionale ou nationale de français peut aussi emprunter à une autre². Ce cas de figure, plus fréquent qu'on ne pourrait le croire (en particulier dans les régions de France³), n'a pas reçu de nom et s'insère mal dans la grille traditionnelle, mais fait aussi partie de la catégorie des emprunts.

Nous nous proposons ici de faire le relevé des différentes catégories d'emprunts traités dans le DSR (*Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*) : emprunts aux patois de Suisse romande ; emprunts au français régional de France et au français d'autres pays francophones ; emprunts aux dialectes alémaniques de Suisse (*Schwyz-erdütsch*), voire d'Alsace ; emprunts à l'allemand standard de Suisse (*Schweizerhochdeutsch*) ; emprunts à l'allemand standard commun (*Hochdeutsch*), ainsi qu'à ses latinismes et anglicismes ; enfin, emprunts à d'autres langues. Une attention spéciale sera consacrée à la question des germanismes, dont le traitement dans un dictionnaire différentiel du français de Suisse romande pose des problèmes de nature socio-culturelle similaires à ceux que les anglicismes posent aux lexicographes du français québécois.

Dans une deuxième (et plus courte) partie, nous aimerions éclairer une autre facette de la question des emprunts dans le DSR, concernant le traitement qu'il convient d'accorder à des mots du français de Suisse romande empruntés par le français général. Certains peuvent constituer des régionalismes de statut, et méritent donc d'être traités dans un dictionnaire différentiel, mais doit-on retenir *chalet*, *fondue*, ou même *cible* ? Nous tenterons d'exposer les critères que nous avons retenus pour régler de façon satisfaisante le problème de l'inclusion de ces mots à la nomenclature.

1. Emprunts aux patois

Dans un premier temps, nous observerons quelques cas d'emprunts aux patois. Sur cette catégorie, disons d'abord qu'on a largement eu tendance à surestimer son rôle dans la genèse des diatopismes du français⁴ ; pendant trop longtemps, en France, le français régional a été défini comme ce qui restait du patois lorsque celui-ci était disparu (cf. par ex. Tuailon 1974 : 576). La réalité est plus riche et plus complexe, comme le démontrent les récents dictionnaires de diatopismes à visée historico-comparative (le DSR, mais aussi le DFQ et surtout le DRF). Il reste néanmoins un bon nombre de cas que l'on peut clairement rattacher à la catégorie des dialectalismes. Parmi ceux-ci, on distinguera les emprunts à proprement parler (1.1.), avec ou sans adaptation phonétique (resp. 1.1.1. et 1.1.2.), des calques morphosyntaxiques et syntaxiques (1.2.). Enfin, nous avons classé à part (1.3.) les emprunts du français régional à des formes patoises elles-mêmes empruntées à l'alémanique.

² V. Thibault 1996 :361-3.

³ V. de nombreux exemples, en particulier sous la plume de J.-P. Chambon, dans le volume de présentation du *Dictionnaire des régionalismes de France*, élaboré sous la direction de Pierre RÉZEAU, à paraître en 1998.

⁴ Sur cette question, v. entre autres Kristol 1995 et Chambon 1997.

1.1. Emprunts aux patois de Suisse romande

1.1.1. Sans adaptation ou avec adaptation minimale (simple francisation graphique)

Certaines formes empruntées par le français aux patois ne subissent presque aucune modification formelle. C'est normalement le cas lorsque la forme patoise ne présente aucune caractéristique, phonétique ou morpholexicale, étrangère aux structures du français : cf. *boc*, *boiton*, *daille*, *dare*, *fèyes*, *gaupé*, *mazot*, *naïlle*, *tablar*, etc. Certaines d'entre elles font doublet avec le mot français correspondant, sans que cela soit nécessairement perçu par les locuteurs, en particulier par les non-patoisants, qui représentent de nos jours l'immense majorité de la population. Tel est le cas de *acouet* (doublet du substantif fr. *accueil*), de *aitieuds* ! (doublet de l'impératif fr. *accueille* !), de *fôle* (doublet de *fable*) ou encore de *hôtâ* (doublet de *hôtel*).

Une caractéristique phonétique typiquement patoise n'est cependant pas un obstacle à son emprunt sans adaptation. L'affriquée [dʒ], par exemple, est conservée telle quelle dans *bredzon*, *dzaquillon* et *dzodzet* ; il en va de même pour [ts] dans *matze* (et *youtzer*, v. ci-dessous 1.3), [dʒ] dans *badge* et [tʃ] dans *baitchai* et *totché*. Vu leur relative rareté en français de Suisse romande, ces sons que l'on doit considérer comme des affriquées du point de vue phonétique n'en restent pas moins des groupes de phonèmes distincts du point de vue phonologique (resp. /d/ + /z/, /t/ + /s/, /d/ + /ʒ/ et /t/ + /ʃ/), de la même façon que l'existence du mot *tchèque* en français standard n'implique pas l'existence d'un phonème /tʃ/ dans cette langue.

Un élément morpholexical patois inconnu du français peut aussi être emprunté tel quel : c'est le cas, par exemple, du *-i* final de *armailli* et de *bacouni*, correspondant au fr. *-ier* (< lat. -ARIUS), ou du *-as* final de *cramias*, correspondant au fr. *-et* (< lat. -ITTUM) ; signalons simplement que pour le locuteur non patoisant, ces terminaisons ne fonctionnent pas comme des éléments morpholexicaux sémantiquement motivés et intégrés dans des paradigmes productifs (suffixes), mais relèvent exclusivement du caractère arbitraire du signe.

Le grand polymorphisme des patois, dont les formes peuvent changer d'un village à l'autre, doit souvent céder la place à une relative uniformisation en français régional ; cf. par ex. *tablar*, emprunté à l'un des nombreux représentants patois de ce type lexical (v. FEW 13, I, 17b-18a). Dans certains cas toutefois, plusieurs formes peuvent être passées en français régional. C'est ce que l'on observe dans l'appellation du *totché*, ce gâteau jurassien aussi connu sous les noms de *toétché* et *touetché*. Cf. encore *bacouni* et *bacougni* ; *crotchon*, *crotson* et *crotzon* ; *pouet*, *-ette* et *peut*, *-eute* ; etc. Pour un autre ex. de ce phénomène, cf. *blètse*, ci-dessous 1.3. (alémanismes passés par les patois).

1.1.2. Avec adaptation phonétique et morphologique

Les emprunts aux patois avec adaptation phonétique et morphologique regroupent la plupart des patoisismes relevés.

Les infinitifs francoprovençaux en *-a* final accentué correspondent, conformément à l'étymologie, à la terminaison *-er* en français : *abéquer* (< *abékə*)⁵, *bardoufler* (< *bar-douflyə*), *boquer* (< *bòkə*), *cocoler* (< *coquelá*), *coter* (< *kòtā*), *éclaffer*, *étiaffer* (< *èhlyafā*), *encoubler* (cf. Vaud *ēkobłta*, Blonay *ēkobłtā*, Jorat *s'ēkobýá*, Ollon *s'ēkobðyá* ; v. FEW 2, 1158ab), *énuquer* (< *ènuqā*), *éplaner* (< *èpyanā*), *étruler* (< *ètrulā*), *piorner* (cf. Blonay, Hérémente *pyorná* ; v. FEW 8, 415a).

Il en va de même des infinitifs francoprovençaux dont le *-i* final provient d'un *-A-* ayant subi l'influence de la consonne palatale précédente : cf. *aguiller* (< *agəlyi*), *déguiller* (< *dègəlyi*), *goger* (cf. Broye *godzǐ́*, Vaud *godji*, Gros de Vaud, Yverdon, Blonay, Ollon *godzí*, Ormonts *godžǐ́*, Entremont *godzə*, Conthey *godžǐ́*, Genève *godí* ; v. FEW 17, 488a), *mailler* (< SR *mailli*, Blonay *māti*, Ollon *mādi*, Val d'Illiez *māti* ; v. FEW 6, I, 15b), *raguiller* (cf. Blonay *ragəti* ; FEW 16, 307a), *rapercher* (< *rapèrtsi*, v. Bridel, Blonay), *roiller* (cf. Blonay *rołi*, Ollon *rədi* ; FEW 10, 508b).

Dans les substantifs féminins terminés en *-a* atone, ce dernier est remplacé par un *-e* caduc en français de Suisse romande, variété strictement oxytonique (contrairement au français des Méridionaux) : *arol(l)e* (< *aròla*), *arvine* (< *arvina*), *bedoume* (< *bədōuma*), *bondelle* (< *bondala*), *borne* (< *bəqarna*), *bossette* (< *bòsèta*), *chotte* (< *chòta*), *cramine* (< *kramena*), *cuchaule* (< *kuchòla*), *dérupe* (< *dérupa*), *gerle* (< *dzèrla*), *moque* (< Joux, Lavaux, Blonay, Ollon, Pays d'Enhaut, Valais, Vionnanz *móka* ; v. FEW 6, III, 179b), *pive* (< *piva*, v. Pierrehumbert ; Bridel).

Des finales rares en français peuvent être réinterprétées ; c'est le cas de *brantard*, issu de *brintára*. La finale *-ǎ* (< lat. *-ATA*) est rendue, conformément à l'étymologie, par *-ée* ; cette dernière est encore clairement prononcée comme une longue (et même, dans le canton de Vaud, comme une longue diphtonguée), maintenant ainsi une opposition phonologique autrefois générale en français mais confinée de nos jours à quelques zones de l'est gallo-roman. Ex. : *brantée* (< *brintǎ*).

Contrairement à ce que nous avons vu au point précédent (1.1.1.), les sons particuliers aux patois ne sont pas toujours conservés ; il arrive souvent qu'on leur substitue un équivalent plus conforme aux structures canoniques du français. C'est ainsi que [ts] devient [ʃ] dans *bruchon* (< *brutsɔn*), *cheni* (< *tsənɪ*) ; que [dʒ] ou [dz] deviennent [ʒ] dans *gerle* (< *dzèrla*), *goger* (< *godzǐ́*, etc.), *gringe* (< Blonay *grēdzo*, Ollon *grāēdze*).

Ici encore, la polymorphie patoise peut trouver son pendant en français régional : cf. *éclaffer* et *étiaffer* ; *gringe* et *grinche* ; *gruler*, *greuler* et *gurler*.

⁵ Lorsqu'une forme patoise est donnée sans renvois bibliographiques, elle provient du GPSR (généralement à titre de lemme).

1.2. Calques morpho-syntaxiques et syntaxiques du patois

À côté de ces emprunts plus ou moins adaptés, on relève aussi des calques : c'est le cas de l'adverbe *assez* employé pour appuyer une affirmation, reflet d'un type dialectal (*prao*, cf. fr. *peu ou prou*) qui est tout à la fois adverbe de renforcement et synonyme de "assez". Quant à l'adverbe *loin*, il s'utilise pour exprimer l'absence, sans idée de distance, par analogie avec le type patois *via*.⁶ Le verbe *donner* pour exprimer un haut rendement, un phénomène atmosphérique intense ou une grande animation est un calque des constructions patoises équivalentes formées avec le verbe synonyme *bailler*. La locution verbale *ne pas (plus) pouvoir en avant* "ne pas (plus) pouvoir avancer" semble bien refléter une tendance des patois, passée en français régional, à faire l'ellipse du verbe de mouvement avec les semi-auxiliaires modaux.

1.3. Emprunts à l'alémanique (v. ci-dessous 3.1.) par l'entremise des patois

Pour compléter ce tableau des patoisismes en français de Suisse romande, il convient de rappeler que les patois ont pu être à l'occasion le véhicule par lequel un mot alémanique est passé en français de Suisse romande. C'est le cas par exemple de la forme *biètse*, dont la séquence *b + yod* implique un emprunt à une forme patoise, qui à son tour représente un emprunt (avec adaptation phonétique typiquement patoise) à l'alémanique *Blätz*. Souvent, toutefois, la phonétique n'est pas d'un grand recours et c'est la chronologie des attestations qui suggère fortement que le mot alémanique est d'abord passé dans les patois : c'est le cas de *chneiquer* et de *youtzer*, tous deux attestés beaucoup plus tôt dans les parlers ruraux traditionnels qu'en français régional.

2. Emprunts à d'autres variétés de français

À côté de ces patoisismes, on rencontre également en français de Suisse romande des emprunts d'origine galloromane mais relevant d'autres variétés de français : le français régional de France, le français argotique de France, et même, exceptionnellement, le français québécois.

2.1. Emprunts au français régional de France

L'on sait désormais que les diatopismes du français ont leur dynamique propre, et que leurs aires d'expansion sont souvent loin de coïncider avec celles des mots patois correspon-

⁶ La correspondance entre le terme de fr. rég. et le terme dialectal semble d'ailleurs être présente dans la conscience linguistique de certains locuteurs, comme en fait foi cette citation de M. Chappaz où l'on retrouve les deux adverbes côte à côte en fonction d'apostrophes injonctives : « Et loin, via, via ! » (*Le Match Valais-Judée*, 1968, p. 45).

dants – lorsqu’il en existe un, plusieurs diatopismes étant simplement des archaïsmes ou des innovations. Certains d’entre eux, au lieu de progresser régulièrement d’un village à l’autre, se répandent plutôt par parachutage, des métropoles régionales aux chefs-lieux de département et ainsi de suite, le long des principaux axes de communication. Ce mouvement ne pouvait épargner le français de Suisse romande, dont certains particularismes lexicaux ne peuvent s’expliquer que comme emprunts au français des régions françaises limitrophes. C’est le cas de *bar(d)jaquer*, non-autochtone en Suisse mais très répandu dans le français de l’est et du sud-est de la France ; de même pour *cagnard*, méridionalisme passé en Suisse avec innovation sémantique indépendante ; *écurie* “étable” ne repose pas non plus sur le substrat dialectal mais est emprunté au français de l’est de la France, où il est très courant. Le hêtre est connu dans plusieurs provinces de l’est français sous l’appellation *foyard* ou *fayard* ; ce mot, sous ses deux variantes, est aussi le terme populaire du français de Suisse romande, mais il y constitue un emprunt au français des départements voisins, le type patois local pour désigner cet arbre étant tout autre.

2.2. Emprunts au français argotique de France

On dénombre quelques helvétismes vraisemblablement issus du registre argotique français, mais plus ou moins délaissés de nos jours dans l’Hexagone. C’est le cas de *foutimasser*, emprunté à un ancien mot d’argot français aujourd’hui désuet dans le registre argotique mais qui survit comme régionalisme en Normandie, en Auvergne et en Suisse. Le mot *gerce*, qui désigne de nos jours en Suisse romande une femme méchante, acariâtre, est issu d’un argotisme du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle qui désignait en France une jeune fille, une femme, une maîtresse ou une prostituée. À Genève, faire l’école buissonnière se dit *gatter*, autrefois *faire les gattes* ; il semble bien s’agir d’un emprunt à une forme méridionale, montée à Lyon, qui affiche aujourd’hui une répartition géographique diffuse dans l’argot scolaire (elle a aussi été relevée à Narbonne, Moulins et Reims).

2.3. Emprunts au français d’un autre pays francophone

Exceptionnellement, on trouve aussi des emprunts au français d’un autre pays francophone. Le français québécois a prêté à la Suisse romande des formes féminisées en *-eure* (cf. *auteure*, *ingénieure* et *professeure*, assez fréquents de nos jours). Le Bureau de l’égalité des droits entre hommes et femmes du Canton de Genève s’est, en effet, largement inspiré de l’expérience québécoise pour élaborer son dictionnaire de formes féminisées. Dans un autre registre, le français québécois est aussi responsable de l’emploi des termes de hockey sur glace *bâton* et *rondelle*, plus rares que leurs équivalents suisses romands (resp. *canne* et *puck*) mais régulièrement utilisés par les chroniqueurs sportifs, toujours à l’affût de synonymes pour varier leur style. Ces termes ont été diffusés par les nombreux hockeyeurs canadiens travaillant en Suisse, à titre de joueurs ou d’entraîneurs.

3. Emprunts à l'alémanique et à l'allemand

Passons maintenant aux emprunts à la langue d'adstrat – en l'occurrence l'allemand, sous ses nombreuses formes. Ils se répartissent en plusieurs catégories, selon que le mot emprunté appartient aux dialectes alémaniques de Suisse (3.1.), aux dialectes alémaniques d'Alsace ou de Baden-Württemberg (3.2.), à l'allemand standard de Suisse (3.3.) ou à l'allemand standard commun (3.4.). Certains types lexicaux peuvent d'ailleurs être rattachés à deux de ces catégories. Nous avons ensuite traité à part les latinismes (3.5.) et les anglicismes (3.6.) ayant transité par l'allemand, puis enfin les calques (3.7.). Le type de traitement lexicographique à accorder aux germanismes dans un dictionnaire comme le DSR, en particulier la représentation des jugements normatifs dont ils ont été l'objet, sera ensuite discuté (3.8.).

3.1. Emprunts aux dialectes alémaniques de Suisse (*Schwyzerdütsch*) ; v. encore ci-dessus 1.3.

Les emprunts aux dialectes alémaniques de Suisse constituent probablement la catégorie d'adstratismes la plus ancienne. Contrairement aux emprunts à l'allemand standard, passés essentiellement par l'écrit, les emprunts au suisse alémanique sont dus à des contacts directs entre Romands et Alémaniques, à la frontière des langues ou parmi les immigrants alémaniques qui venaient jadis s'installer en Suisse romande, entre autres pour travailler dans l'industrie horlogère.

Il n'est pas toujours facile de distinguer les emprunts à l'alémanique des emprunts à l'allemand standard de Suisse ; du reste, de nombreux alémanismes sont couramment employés dans la langue écrite en Suisse allemande. Dans le DSR, nous avons en général considéré comme alémanismes des emprunts à des mots qui, de par leur phonétisme ou leur sens, appartiennent d'abord au suisse alémanique (indépendamment de leur éventuel emploi en allemand standard de Suisse). Il peut s'agir de termes relevant de la sphère domestique (*blètse, loler, poutzer*) ou rurale (*cratte, gaube*), du vocabulaire des jeux de cartes (*blind, bour, chibre, chibrer, chinder, jass, nell, stöck*), de la gastronomie (*birchermüesli, floutes, knöpfli(s), rösti(s), schublig, spätzli(s), wienerli*), du travail ou de l'école (*firobe, schwentser, stempf*), ou encore du folklore (*jodel, jodleur, jodler*). Enfin, le nom même de la langue prêteuse, *schwyzerdütsch*, est passé en français de Suisse romande, du reste avec plusieurs graphies.

Comme nous l'avons vu pour les patoisismes, il peut y avoir adaptation phonétique ou morphologique (les terminaisons verbales, les -s de pluriel), mais dans l'ensemble les alémanismes sont assez bien préservés en français de Suisse romande : les groupes consonantiques [kn], [ʃp], [ʃt] et [ʃv] à l'initiale, normalement inusités en français⁷, restent intacts, de même

⁷ Sauf bien sûr en cas de chute du schwa (cf. par ex. *ch'val*), mais de tels groupes consonantiques à l'initiale restent dans l'ensemble assez rares en français standard.

que les affriquées [ts] et [pf]. Seule la graphie est l'objet d'adaptations assez fréquentes ; en effet, les systèmes graphiques employés pour transcrire les dialectes alémaniques, du reste non normalisés et non enseignés, ne sont pas toujours repris par les Suisses romands, qui transcrivent spontanément avec les ressources de l'orthographe française les formes transmises par l'oral : le graphème *sch* est souvent (mais pas toujours) remplacé par *ch* ; *u* devient *ou* dans *putzeⁿ* > *poutzer* ; *ä* devient *è* dans *Blätz* > *blètse*. Il subsiste toutefois un certain nombre d'habitudes graphiques propres au domaine germanique, en particulier pour les alémanismes récupérés par la langue écrite en Suisse allemande et dont l'image graphique est familière aux Romands ; on constate ainsi une grande hésitation dans la graphie des mots de la famille de *jass* et de *jodel*, dont la semi-consonne initiale est parfois transcrite par un *y*, mais garde le plus souvent son *j*, conformément à la graphie allemande. De même, les *rösti(s)*, dont certains puristes auraient voulu franciser la graphie en *reuchetis*, gardent en général leur habit alémanique (bien qu'agrémenté d'un *-s* de pluriel bien français). Les graphèmes *z* et *tz*, tous deux prononcés [ts] en alémanique, sont tantôt repris comme tels (*schwyzerdütsch*, *poutzer*), tantôt remplacés par le digramme *ts* (*poutser*), qui rend mieux la prononciation. L'emploi des majuscules à l'initiale des noms communs, habitude graphique propre à l'allemand, est parfois maintenu, mais le plus souvent abandonné.

Nous avons dû prendre des décisions en ce qui concerne la graphie à retenir comme mot-vedette pour ces emprunts. Le critère que nous avons privilégié est celui de la fréquence dans l'usage contemporain ; néanmoins, les autres graphies sont aussi représentées dans l'article, et ce de plusieurs manières : d'une part comme variantes, explicitement présentées comme plus rares, à la suite du mot-vedette ; d'autre part, dans les citations (qui illustrent l'usage des écrivains, des journalistes, etc.) et dans la rubrique bibliographique (qui donne la forme retenue comme mot-vedette par d'autres dictionnaires et glossaires) ; enfin, dans les remarques, où il est possible de fournir au lecteur des précisions sur les éventuelles valeurs et connotations de chaque graphie⁸. Notons enfin qu'une graphie alémanique reprise comme telle peut influencer la prononciation : c'est ainsi que *blind*, normalement prononcé [blind], connaît aussi une variante [blēd] ; *Vreneli*, ici au sens de "pièce d'or de vingt francs suisses", est le plus souvent articulé avec une sourde à l'initiale, conformément à la prononciation originale, mais on entend aussi parfois [vrɛn(ə)li]. Ce phénomène est toutefois remarquablement rare, la plupart des mots dont il est question ici ayant passé dans la langue par la voie de l'oral, et non par l'écrit.

⁸ Cf. par ex. cette remarque s.v. *jass* : « La graphie *jass*, reprise directement de l'allemand, semble plus officielle que sa concurrente *yass* (qui toutefois reproduit mieux la prononciation) ; en effet, *jass* est la seule forme retenue dans les magazines spécialisés, les concours, les manuels officiels de règlements, etc. Mais *yass* reste une graphie très répandue. »

3.2. Emprunts à d'autres dialectes alémaniques

Avant d'aborder les emprunts à l'allemand standard, rappelons l'existence de quelques alémanismes dont l'origine est à rechercher au-delà des frontières de la Suisse. On relève quelques alsacianismes, surtout dans le Jura : *daube*, de l'alsacien *taub* ; *knepfles*, *knepfes*, formes empruntées à des var. alsaciennes du type représenté en Suisse alémanique par la forme *knöpfli* ; *striflates*, de l'alsacien *štrifələ*, avec adjonction du suffixe [dim.] jurassien *-ate* [< - ITTA]. Quant à la forme *spätzle(s)*, elle représente un emprunt à une forme importée (avec le référent qu'elle désigne) du Land allemand de Baden-Württemberg, et co-existe avec la forme correspondante empruntée au suisse alémanique *spätzli(s)*.

3.3. Emprunts à l'allemand standard (ou écrit) de Suisse (*Schweizerhochdeutsch*, *Schriftdeutsch*)

Les emprunts à l'allemand standard de Suisse, registre appelé *Schweizerhochdeutsch* (littéralement, *haut-allemand suisse*) ou *Schriftdeutsch* (littéralement, *allemand écrit*) en Suisse alémanique, se relèvent surtout dans le domaine de la politique intérieure, avec des termes comme *Alleingang* ("voie solitaire", en parlant de la Suisse au sein de l'Europe), *Neinsager* ("ceux qui disent non", en parlant des gens et des cantons qui répondent par la négative à toutes les consultations populaires), *Sonderfall Suisse* ("le cas spécial de la Suisse"), ou *Röstigraben* ("fossé des röstis", désignant les différences de mentalité entre Alémaniques et Romands). Il s'agit d'expressions très fréquentes dans la presse alémanique, dont la charge émotive et le poids idéologique ont contribué à leur diffusion dans la presse romande. Les représentations du monde charriées par ces mots sont souvent perçues dans la partie francophone du pays comme particulièrement représentatives de la mentalité suisse allemande ; il semble donc naturel que les Romands les reprennent comme tels. On les rencontre d'ailleurs toujours dans leur orthographe originale, et le plus souvent avec une majuscule à l'initiale, dans le respect du code graphique de l'allemand ; de même, on notera que *Neinsager* est invariable. À côté de ces expressions relevant surtout de la prose journalistique, on compte aussi des termes désignant des institutions militaires (*landsturm*, *landwehr*) et politiques (*landammann*, *Landsgemeinde*), ainsi que certaines innovations diffusées dans toute la Suisse mais dont l'appellation a été conçue à l'origine en Suisse allemande (*bancomat* "distributeur automatique de billets de banque" et *Natel* "téléphone portable").

3.4. Emprunts à l'allemand standard commun (*Hochdeutsch*)

Les emprunts à l'allemand standard commun à tous les pays germanophones s'expliquent aussi, bien sûr, par le contact avec la Suisse allemande, encore une fois de préférence par la voie de l'écrit. La graphie est normalement respectée, sauf de rares exceptions : (*assurance*) *casco* représente l'allemand *Kasko*(*versicherung*). Quant à *chablon*, adaptation de

l'all. *Schablone*, il a connu une francisation graphique à l'initiale, plus un changement de genre et de terminaison ; peu ou pas senti comme mot allemand, il ne prend jamais la majuscule, pas plus que *hydrant*, *tabelle* ou *reck*. En fait, même un mot de forme aussi peu française que *zwieback* semble être bien intégré au français de Suisse romande, avec sa minuscule à l'initiale et son -s de pluriel ; dans les citations, il n'apparaît jamais en italiques ou entre guillemets. Il est vrai que ces mots sont moins chargés de connotations "explosives" que les *Alleingang* et autres *Neinsager* du paragraphe précédent.

Exceptionnellement, un mot allemand inconnu en Suisse alémanique (à tout le moins de nos jours) peut avoir été recueilli et s'être installé dans l'usage suisse romand : c'est le cas de *schmolitz*, dans l'expression *faire schmolitz* "passer au tutoiement". Il s'agit d'un emprunt à l'argot étudiantin allemand du XVIII^e siècle, probablement passé dans la langue générale par l'entremise de l'argot étudiantin romand de l'époque. Il n'est pas exclu que cet usage ait eu cours en Suisse alémanique, mais si c'est le cas il semble n'en être resté aucune trace.

Citons pour clore cette série d'emprunts à l'alémanique et à l'allemand quelques types lexicaux impossibles à classer, leur forme étant tout à fait identique en dialecte et dans la langue standard : *dorsch*, *tipper* (avec désinence verbale française), *witz*, *witzig*.

3.5. Latinismes propres au domaine germanique passés à la Suisse romande

Un petit nombre de latinismes usités en Suisse romande doivent leur existence à des emplois parallèles attestés dans le monde germanophone ; on pense à *aula*, *dies academicus* et *privat-docent*, qui appartiennent au monde universitaire, ainsi qu'à *turnus*, fréquent dans le langage politique et administratif (avec adaptation graphique). Tous ces latinismes, bien qu'empruntés à l'allemand, sont prononcés à la française.

3.6. Anglicismes ayant transité par l'allemand (v. encore 5)

Certains anglicismes fréquents en Suisse romande ainsi que dans le monde germanophone, mais inconnus ou beaucoup plus rares en France, ont aussi été empruntés aux voisins alémaniques : cf. par ex. *boiler*, *tip-top* (aujourd'hui vieilli en anglais mais encore très fréquent en Suisse alémanique), *trax*. La fréquence de l'abréviation *TV* (pour *télé*) est probablement aussi due à l'influence de l'all. *TV* (emprunté à l'anglais ; le mot allemand correspondant est *Fernsehen*). Quant aux expressions du hockey sur glace *puck* et *play-off(s)*, elles pourraient avoir été empruntées directement à l'anglais, mais il est tout de même significatif qu'on les retrouve du côté alémanique (alors qu'elles sont inusitées en France) ; or, comme les hockeyeurs suisses évoluent de part et d'autre de la frontière linguistique et que les Alémaniques ont la faveur du nombre, il est plausible que leur usage ait été repris par les Romands. Un emprunt au français québécois (cf. *bâton* et *rondelle*, ci-dessus 2.3.) est ici improbable : *puck* est masculin en Suisse romande et se prononce [pœk], alors qu'au Québec il

est féminin et se prononce [pɔk] ; quant à *play-off(s)*, il est compris au Québec mais l'on dit plutôt (*séries éliminatoires*).

3.7. Calques (de l'allemand ou de l'alémanique)

Les calques de l'allemand (ou de l'alémanique) sont presque aussi nombreux que les germanismes au sens strict. Il s'agit de mots, syntagmes et locutions qui, sous une apparence française, doivent en fait leur existence à un mot ou à une construction allemande ayant servi de modèle. La forme de ces lexies étant toujours française, les problèmes d'adaptation graphique, phonétique et morphologique rencontrés ci-dessus ne se posent pas. Ils se répartissent en cinq catégories : sémantiques, morphosyntaxiques, syntaxiques, phraséologiques et pragmatiques.

3.7.1. Calques sémantiques

Le calque sémantique est un procédé par lequel un mot, en l'occurrence français, emprunte un sens nouveau à un mot d'une autre langue, ici l'allemand (ou l'alémanique), dont la forme est identique ou très semblable. Ce sont souvent les mots les plus critiqués par les puristes, mais en même temps ceux qui passent le plus inaperçus auprès des locuteurs. Quelques-uns relèvent du vocabulaire politique (*bourgeois* “de centre et de droite” ; *fraction* “groupe parlementaire” ; *postulat* “projet de résolution, au parlement”), d'autres de la langue du commerce (*action* “promotion” ; *actuel* “en promotion”) ou de la restauration (*portion* en parlant d'une boisson), mais la plupart appartiennent à des champs d'activité très variés (*automate* “distributeur” ; *benzine* “essence” ; *cartothèque* “fichier” ; *chope* “biberon” ; *clique* “troupe de carnaval” ; *dispersion* “peinture latex” ; *gymnase* “lycée” ; *jubilatoire* et *jubilé* pour un anniversaire autre que le cinquantième ; *tirer* “infuser”). L'emploi du mot *dialecte* pour désigner exclusivement les parlers suisses alémaniques, à l'exclusion des parlers galloromans (qu'on appelle *patois* en Suisse romande), reflète l'emploi du mot *Dialekt* avec ce même sens chez les Alémaniques. Enfin, l'emploi de *déjà* comme modalisateur d'énoncé (dans des phrases comme *vous allez déjà voir pour vous verrez bien*) reproduit un des usages de l'all. *schon* “déjà” (*scho* en alémanique) : cf. *Sie werden schon sehen* (além. *Sie werde' scho' g'seh*) ; de même, *oser* comme auxiliaire modal exprimant la permission (et pas seulement l'audace) semble bien s'expliquer par l'influence de l'all. *dürfen* “avoir le droit de”, dont une partie des emplois correspond au verbe *oser* tel qu'il s'utilise en français standard.

3.7.2. Calques morphosyntaxiques

Nous appelons calques morphosyntaxiques des formations comportant deux ou plusieurs éléments, dont la combinaison s'explique par l'influence d'une construction équi-

valente en allemand (ou en alémanique). On a relevé un verbe dénominal, un substantif composé, mais surtout des syntagmes nominaux N + adj. ou N + compl. prépositionnel. Le verbe *timbrer* “pointer au chômage” est dérivé sur *timbre* par analogie avec le verbe all. *stempeln*, formé sur *Stempel* “timbre”. Le composé *autogoal*, qui désigne un but compté contre son camp, n’est pas un anglicisme comme on pourrait le croire à première vue (ce mot n’existe pas en anglais), mais fort probablement un calque de l’all. *Eigentor*, ou même de l’alémanique *aigegool* (probablement influencé, du reste, par l’ital. *auto(-)goal*, attesté depuis 1908 ; pour un autre terme de football emprunté par le français à l’italien, cf. *libero*, att. dp. 1913, v. NPR 1993). Parmi les constructions N + adj., on notera le *classeur fédéral*, espèce de gros classeur à anneaux (< *Bundesordner*), la *formule magique* en politique fédérale (< *magische Formel, Zauberformel*), la *cuisine habitable* (< *Wohnküche*), plus grande que la *cuisinette*, le *vin ouvert* (lorsqu’on commande un verre et non une bouteille), le *café renversé* (*Kaffee verkehrt*, dans lequel on verse autant de lait que de café) et les *hautes écoles* (< *Hochschulen*), établissements d’enseignement supérieur. Parmi les constructions N + compl. prépositionnel, citons les nombreuses *halles* (*des fêtes, de gymnastique, de sport*), les *places* (*de jeu, de parc, de sport, de travail*), le fameux *fossé des rösti(s)* (< *Röstigraben*), la *saucisse à rôtir* (< *Bratwurst*) et peut-être encore le *rouleau à pâte* (< *Teigrolle*). Enfin, la locution *tout de bon*, que l’on énonce au moment de prendre congé de quelqu’un, ou pour souhaiter de bonnes choses à l’occasion d’un anniversaire, d’un événement spécial, pourrait représenter un calque de l’all. (*ich wünsche dir/Ihnen*) *alles Gute*.

3.7.3. Calques syntaxiques

Le fonctionnement syntaxique de certaines unités lexicales est parfois influencé par l’allemand ; on pense aux transpositions grammaticales (changement de fonction syntaxique), aux régimes verbaux prépositionnels et à la diathèse verbale. Nous classons dans la première catégorie l’emploi de *dommage* en fonction adjectivale (en allemand, *Schade* équivaut à *dommage*, mais peut aussi s’employer comme adjectif dans des tournures comme *jemand / etwas ist für jemanden / etwas zu schade*, et *sich für etwas zu schade sein*, qui trouvent leur exact correspondant en français de Suisse romande). Le régime prépositionnel du verbe *attendre* dans *attendre sur*, qui équivaut au fr. pop. *attendre après*, est fort probablement emprunté à l’all. *auf (jemanden, etwas) warten*. Enfin, l’emploi de *donner* et *gêner* comme verbes pronominaux (*ça s’est donné* “c’est arrivé” ; *il se gêne* “il est intimidé”) reflète sans doute, respectivement, l’alémanique *sich gää* (all. *sich ergeben*) et *sich geniereⁿ*.

3.7.4. Calques phraséologiques

Au-delà du mot ou du syntagme nominal, on trouve aussi des calques de locutions verbales, qui relèvent de la phrase (si l’on définit la phrase comme comportant nécessairement un

sujet et un prédicat verbal), et que nous appelons par conséquent calques phraséologiques ; cf. *peindre le diable sur la muraille* “den Teufel an die Wand malen” ; *tenir / serrer les pouces à qn* “lui souhaiter bonne chance” (*jemandem / für jemanden den / die Daumen drücken / halten*) ; *faire le poing dans sa / la poche* “ravalier sa colère” (*die Faust / die Fäuste in der Tasche ballen*).

3.7.5. Calque pragmatique

Nous avons rangé dans une catégorie à part l’emploi de l’interjection *santé!* en s’adressant à quelqu’un qui vient d’éternuer, reflet probable de l’all. *Gesundheit!*, employé dans le même contexte. Plutôt qu’un calque sémantique (le “sens” du mot n’est pas vraiment touché, car la locution signifie que l’on souhaite bonne santé à son interlocuteur), il nous semble avoir affaire ici à un calque “pragmatique” ; c’est en effet l’emploi du mot dans un contexte énonciatif particulier, où l’acte de parole a valeur de geste (on parle techniquement d’*énoncé performatif* en pragmatique), qui est ici emprunté à l’allemand.

3.8. Le traitement lexicographique des germanismes dans le DSR

Après avoir passé en revue les divers types de germanismes traités dans le DSR, selon une typologie basée sur des critères linguistiques, il convient maintenant d’aborder le problème de leur représentation dans le discours lexicographique. Mais d’abord, pourquoi parler ici de “problème” ? Il se trouve que dans un état fédéral où une minorité linguistique (en l’occurrence les Suisses romands) se plaint régulièrement de subir la domination de la majorité (en l’occurrence les Suisses alémaniques), l’inclusion et le traitement d’emprunts à la variété linguistique sentie comme dominante et parfois même envahissante présentent des problèmes particuliers, ce dont les lexicographes du français québécois peuvent aussi témoigner. Les emprunts à la langue d’adstrat sont perçus par certains comme la conséquence et en même temps le symbole par excellence de la situation d’infériorité politique et économique vécue par la communauté linguistique emprunteuse. Leur présence à la nomenclature d’un dictionnaire différentiel risque d’être interprétée, malgré toutes les professions de foi des auteurs en faveur d’une approche strictement descriptive, comme une tentative de légitimation d’éléments lexicaux que les partisans du «bon usage» et de l’alignement inconditionnel sur le français «normé» voudraient voir disparaître purement et simplement. La solution à ce problème est, en partie, de nature énonciative : le lexicographe doit tenter de séparer le plus clairement possible son discours à lui, que l’on peut qualifier d’«explicitant», du discours objet de son étude, lequel est «explicité». C’est pourquoi la présence d’exemples, en grand nombre et tirés de genres variés (littérature ; presse ; prose scientifique, didactique, juridique, etc.), est largement préférable à une absence totale d’exemples, ou à des exemples forgés (situations que l’on observe très souvent, du reste, dans le discours puriste, qui se prive ainsi

de toute possibilité d'analyse historique ou socio-culturelle à base discursive). La responsabilité d'une éventuelle «légitimation» rejait alors sur les auteurs cités, pris à témoin par le lexicographe. En outre, la profondeur historique et les résonances culturelles qui caractérisent l'emploi de certaines unités lexicales peuvent être illustrées à merveille par un bon choix de citations. Cette observation est du reste valable pour l'ensemble des diatopismes, qu'il s'agisse d'archaïsmes, de dialectalismes ou d'innovations (et, en dernière analyse, pour tout le lexique d'une langue). Cette stratégie ne débouche d'ailleurs pas nécessairement sur une plus grande légitimité pour tous les mots traités ; l'analyse rendue possible par une documentation abondante peut faire ressortir différents degrés d'intégration d'un mot dans la langue et dans les pratiques discursives d'une communauté. C'est pourquoi nous avons tenté dans le DSR de décrire avec précision les phénomènes d'adaptation phonétique, orthographique et morphologique touchant les germanismes (v. ci-dessus) ; le cas échéant, nous avons également précisé, en remarque, le genre textuel dans lequel le mot domine (par ex., la langue du commerce) ou, en revanche, dont il est absent (c'est souvent le cas des textes littéraires). Les marqueurs typographiques, tels que l'usage des majuscules, des italiques ou la présence de guillemets, constituent également de précieux indices, dont on a intérêt à rendre compte explicitement dans les remarques.

Cela dit, le portrait ne serait pas complet si l'on devait s'en tenir à la seule description du fonctionnement des mots dans la langue, selon une définition strictement structuraliste de celle-ci. En effet, un mot peut s'avérer parfaitement intégré dans un système linguistique, du point de vue fonctionnel, sans nécessairement jouir d'une «légitimité» sociale ; car, est-il besoin de le rappeler, il peut y avoir un abîme entre la langue et la représentation que l'on s'en fait. Or, une description lexicale qui se veut complète ne peut faire l'impasse sur le problème de la représentation des jugements normatifs ayant cours au sein d'une communauté linguistique. C'est là qu'intervient un autre type de «discours explicité», dans lequel le germanisme étudié se trouve en emploi autonymique : il s'agit des énoncés de nature métalinguistique dans lesquels le sujet tient un discours sur les mots. Ces énoncés se répartissent en deux catégories : ceux que l'on relève dans des publications spécialisées dans la chasse aux germanismes (recueils de cacologies⁹, chroniques linguistiques dans la presse¹⁰, fichiers d'associations de journalistes et de traducteurs¹¹, etc.), et ceux qui se glissent de temps à autre dans des textes divers¹². Dans les articles du DSR, les premiers sont représentés dans la rubrique

⁹ Cf. par ex. Camille DUDAN, *La paille et la poutre, ou les surprises du langage*, Lausanne, Payot, 1948 ; Jean HUMBERT, *Améliorez votre français*, Fribourg, Éditions du Panorama, 1957.

¹⁰ V. à ce sujet le mémoire de licence (Centre de dialectologie, Neuchâtel 1994) de Carine Skupien-Dekens, *La bataille du français en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres : Étude sur le purisme linguistique à partir des chroniques de langage de la presse romande*.

¹¹ Cf. le *Fichier français* de Berne et le bulletin *Défense du français* de Lausanne.

¹² Exemples s.v. *action* : «Mais la loi reste la loi. Et si l'horrible mot "action" est toléré pour certains articles d'alimentation ou de consommation courante, il ne l'est pas lorsqu'il s'agit de vente au détail d'autres biens de consommation.» *L'Express*, 11 janvier 1978, p. 3 ; «Légitime satisfaction pour les francophones : ici on parle de "promotions" et non plus d'"actions".» *La Suisse*, 1er septembre 1993 [article sur l'implantation d'une grande chaîne de supermarchés suisse en France voisine].

bibliographique, et les seconds se trouvent intégrés au bloc des citations, précédés de la mention «exemples métalinguistiques». À partir des données fournies par ce type d'énoncés, le lexicographe pourra conclure par un laconique «emploi critiqué» ou, le cas échéant, par une remarque du genre «emploi non relevé chez les observateurs du bon usage», «germanisme n'ayant pas fait l'objet de critiques de la part des puristes», etc. En tout état de cause, il faut bien admettre que cette démarche a porté ses fruits : dans l'ensemble des commentaires journalistiques ayant entouré la sortie du DSR, et dont on peut consulter le dossier de presse sur le site Internet du Centre de dialectologie de Neuchâtel (www-dialecto.unine.ch), pas une seule voix ne s'est élevée pour critiquer la présence de germanismes à la nomenclature, ni du reste leur traitement. Une vue d'ensemble des germanismes critiqués révèle d'ailleurs qu'ils sont minoritaires dans l'ensemble de ceux que nous avons retenus pour figurer à la nomenclature.

3.8.1. Les germanismes critiqués par les puristes

Parmi les germanismes critiqués par les puristes, les calques occupent le premier rang : ils sont plus nombreux à avoir été critiqués, et l'ont été par un plus grand nombre d'auteurs. Les gardiens du bon usage ont sans doute considéré que l'aspect innocent sous lequel ces germanismes se cachent – à savoir une forme en apparence tout à fait française – méritait une vigilance redoublée. Dans le vocabulaire politique, on relève *fraction* (FichFrBE, Déf. du fr.) et *postulat* (SkupienPurisme, FichFrBE) ; dans le domaine commercial, *action* au sens de “promotion” se taille la part du lion, avec un total de neuf commentaires critiques (deux ex. métal. ; DudanPaille 1948 ; FichFrBE, deux fiches ; Corbellari ; Déf. du fr., trois fiches) ; cf. encore *benzine* (Corbellari, Adout), *café renversé* et *tirer* “infuser” (tous les deux Corbellari) ; quant à *automate*, il est critiqué par Corbellari et Déf. du fr., mais accepté par FichFrBE. L'emploi de *jubilé* pour désigner un anniversaire autre que le cinquantième est aussi très critiqué (SkupienPurisme ; Dudan ; FichFrBE ; Déf. du fr., 2 fiches), alors que *jubilatoire* (FichFrBE) semble avoir échappé à plusieurs. Parmi les syntagmes nominaux, *halle de gymnastique* est jugé défavorablement par Déf. du fr. (deux fiches), mais les autres *halles* échappent à tout commentaire ; de même, *place de travail* “emploi” est épinglé par Déf. du fr. (à cinq reprises !), alors que les autres syntagmes construits avec *place* échappent au couperet. Ces incohérences témoignent à coup sûr de la négligence des observateurs du bon usage, et non d'une soudaine et inexplicable tolérance de leur part. Parmi les verbes, *oser* “avoir le droit de” (SkupienPurisme ; FichFrBE ; Déf. du fr.) et *attendre sur* (PludFranç 1890 ; Redard 1954 ; Adout 1986) sont les seuls fustigés. Enfin, l'emploi de l'interjection *santé !* en présence de quelqu'un qui éternue a été critiqué par un seul auteur (Corbellari).

Parmi les emprunts à l'allemand proprement dits, *natel*, création terminologique institutionnelle d'apparition récente, est critiqué dans un exemple métalinguistique ; *boiler*, *chablon* et *tabelle* sont chacun l'objet d'un commentaire défavorable dans FichFrBE ; *hydrant* est tour à tour considéré comme acceptable (HumbAmél 1957) ou à rejeter (FichFrBE, Déf. du fr.) ;

poutzer et *zwieback* furent critiqués dans les années 1920 (SkupienPurisme), mais ne semblent guère retenir l'attention de nos jours (*poutzer* est probablement toléré comme germanisme «plaisant», et *zwieback* comme un quasi-nom propre) ; *witz* s'est attiré les foudres de Corbellari (mais cf. ci-dessous 3.8.4. pour un commentaire métalinguistique favorable) ; *tournus* est critiqué par FichFrBE et Déf. du fr. ; enfin, dans le domaine du hockey sur glace, *play-off(s)* a eu droit à trois fiches dans le fichier Déf. du fr., qui n'en a consacré en revanche aucune à *puck* ! Encore une fois, l'on constate que les moyens d'investigation des puristes sont limités, ce qui entraîne une certaine incohérence dans leurs jugements normatifs. Signalements, du reste, qu'aucun des mots traités ne semble avoir fait l'unanimité totale parmi les auteurs cités.

Cette section serait incomplète si l'on omettait les cas des «faux germanismes», ces mots traditionnellement stigmatisés comme emprunts ou calques mais qui s'expliquent en fait autrement : l'emploi de *loin* pour exprimer l'absence, sans égard à la distance, reflète sans doute un emploi de l'adverbe dialectal *via* largement attesté dans les patois et il n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'influence de l'all. *weg* pour justifier son existence¹³. Quant à l'emploi de *vouloir* comme auxiliaire du futur proche, il participe selon toute vraisemblance des ressources internes de la langue et l'influence de l'all. *wollen* n'est pour rien dans sa genèse, ce que nous avons tenté de démontrer dans le commentaire de l'article consacré à ce mot¹⁴. Dans d'autres cas, l'allemand peut avoir joué un rôle d'appoint, en venant se superposer à un usage qui trouve ses racines dans la langue populaire ; c'est ce qui semble s'être passé avec *thé* "tisane"¹⁵.

¹³ Extrait du commentaire historique consacré à cet emploi dans le DSR : «Dialectalisme ; bien que souvent considéré par les puristes (Plud'hun, Dudan) comme un germanisme à proscrire (de l'all. *weg* ou *fort*), l'existence d'emplois identiques ou très proches en fr. rég. de Lyon, de la Grand'Combe (Doubs), de la Savoie et du Val d'Aoste oblige à écarter l'hypothèse d'un calque de l'allemand. L'ensemble de constructions parfaitement parallèles relevées dans les parlers romands (v. OdinBlonay s.v. *vīya*) suggère en fait que nous avons sans doute affaire à des calques du patois. La correspondance entre le terme de fr. rég. et le terme dialectal semble d'ailleurs être présente dans la conscience métalinguistique de certains locuteurs, comme en fait foi cette citation de M. Chappaz où l'on retrouve les deux adverbes côte à côte en fonction d'apostrophes injonctives : "Et loin, via, via !" (*Le Match Valais-Judée*, 1968, p. 45).»

¹⁴ Extrait du commentaire historique consacré à cet emploi dans le DSR : «Plusieurs auteurs ont parlé d'une influence de l'allemand pour expliquer cet emploi. Cette hypothèse est à rejeter, et ce pour plusieurs raisons : l'aire concernée inclut des régions qui n'ont jamais connu le moindre contact avec l'allemand ; le substrat dialectal, dans plusieurs cas, connaît le même emploi et peut avoir joué un rôle beaucoup plus déterminant qu'un lointain adstrat germanique ; quant à l'allemand, il n'est pas superflu de rappeler que dans la grande majorité des cas, l'auxiliaire du futur dans cette langue est *werden* "devenir" et non *wollen* "vouloir" ; en outre, normalement, c'est le simple présent qui se charge de l'expression du futur proche (on n'imagine guère *Schnell, der Zug will abfahren !*, ni même du reste *Schnell, der Zug wird abfahren !*, mais bien plutôt *Schnell, der Zug fährt ab !*) ; or, pour exercer une influence sur une langue d'adstrat, un phénomène linguistique donné doit jouir d'une haute fréquence. Citons enfin Brunot ("plus sûrement, *vouloir* en ce sens est dialectal"), Remacle ("les idiomes où le futur s'exprime périphrastiquement à l'aide de 'vouloir' sont si nombreux et si divers [...] que la concordance doit résulter de causes naturelles") et Wartburg ("Dass diese konstruktion in nachahmung des deutschen entstanden sei, wie behauptet worden ist, entspricht sicher nicht der wirklichkeit. Sie ist sicher in den verschiedenen sprachen [...] und mundarten spontan gebildet worden.")»

¹⁵ Extrait du commentaire historique consacré à cet emploi dans le DSR : «Cet emploi, également courant en Belgique et en Alsace, est stigmatisé comme germanisme par certains puristes (Déf., du fr., Arès). Or, si l'allemand *Tee* n. m., qui désigne aussi les tisanes, a probablement contribué à son maintien et à sa diffusion, l'emploi du mot *thé* en français de France pour désigner par ext. différentes plantes à infusion n'est pas inconnu (v. FEW,

3.8.2. Les germanismes non mentionnés par les puristes

Comme nous l'avons déjà mentionné, la plupart des germanismes traités dans le DSR n'ont donné lieu à aucune critique de la part des tenants du discours puriste. Ce silence n'équivaut pas nécessairement à un certificat de naturalisation ; il est en fait impossible de savoir pour quelle raison certains mots échappent à l'ire des censeurs. Dans ce domaine, nous en sommes réduits à des hypothèses. Parmi les emprunts aux dialectes alémaniques, tout le vocabulaire du jass est épargné, de même que tous les termes relevant de la gastronomie régionale (à l'exception du type *knöpfli(s)*, critiqué au siècle dernier par GuilleNeuch 1829-32 et BonNeuch 1867). Il semble que personne n'ait jamais songé à les franciser (contrairement aux tentatives québécoises du genre *hambourgeois* "hamburger", *chien-chaud* "hot-dog" ou *racinette* "root-beer"). Signalons seulement que certains auraient voulu franciser la graphie de *rösti* (> *reuchetis*), une tentative qui n'a guère trouvé d'échos dans la population. Les autres emprunts à l'alémanique traités dans le DSR et épargnés par le discours puriste appartiennent surtout à la langue parlée ; on pourrait émettre l'hypothèse que la limitation de registre qu'ils connaissent a contribué à les faire paraître moins dangereux aux yeux des partisans du bon usage, donc moins dignes de commentaires critiques. Cf. *blètse* (et mots de la même famille), *loler*, *cratte* (sauf au siècle dernier : GuilleDial 1825, GuilleNeuch 1829-32, BonNeuch 1867), *daube* et *gaube* (mots uniquement jurassiens), *firobe*, *schwentser*, *stempel*. Certains mots plus courants à l'écrit peuvent aussi, toutefois, avoir échappé aux critiques : c'est le cas de *jodel* (et mots de la même famille) et *schwyzerdütsch*. Le premier désigne une réalité folklorique que personne ne songerait à vouloir traduire (*jodler* est d'ailleurs passé dans la lexicographie française depuis Larousse 1931) ; quant au second, il est assez normal que le nom de la langue ait été conservé dans sa forme originale, ce qui lui prête par mimétisme une valeur de mot-objet que ses équivalents, *suisse alémanique* ou *dialecte*, ne connaissent pas.

Plusieurs emprunts à l'allemand écrit de Suisse relevant du vocabulaire journalistique, politique et institutionnel tels que *Alleingang*, *Neinsager*, *Sonderfall*, *Röstigraben*, *landsturm*, *landwehr*, *landammann*, *Landsgemeinde*, *Schweizerhochdeutsch* et *Schriftddeutsch* ont aussi été épargnés par le discours puriste. Ces mots étant de toute façon associés, de par leur contenu, à une certaine vision alémanique du monde, personne n'a songé à critiquer leur présence dans le discours romand (du reste souvent entre guillemets ou en italiques, marqueurs de distanciation). Encore une fois, leur enveloppe extérieure et leur contenu idéologique en font des mots-objets, des unités lexicales dont la sémiologie nous indique qu'elles renvoient à un autre univers culturel, qu'elles appartiennent en propre au discours d'un autre groupe ; la distance ainsi entretenue entre le locuteur et de tels mots est peut-être même

GR 1985, TLF). Sa fortune dans certaines régions s'explique peut-être par la connotation trop médicale ou pharmaceutique des équivalents *tisane* et *infusion*. J. Gilliéron note en 1922 que le mot *tisane* "en Suisse et en Belgique, et probablement aussi dans plus d'une province de France, est un mot qui n'est pas employé par le peuple". »

voulue, étant perçue comme sécurisante ou à tout le moins identitaire par la communauté emprunteuse, qui y contemple son image en creux.

On trouve tout de même des contre-exemples à cette tendance. La locution verbale *faire schmoltz*, bien qu'indubitablement allemande dans sa forme, n'en désigne pas moins un rituel très bien ancré en pays romand. L'emploi d'une locution allemande dans ce cas précis ne peut en aucun cas s'expliquer comme une tentative d'établir une distance. Il semble que cette expression ait été jugée plus amusante que véritablement menaçante.

Les latinismes (*aula, dies academicus*) et les anglicismes (*trax, tévé, puck*) ayant transité par l'allemand ne sont guère perçus comme des germanismes et, par conséquent, n'ont pas été critiqués non plus. Du reste, on notera que les mots anglais, très fréquents dans l'usage publicitaire, bancaire et commercial pan-helvétique (car ils permettent d'éviter le recours à des formules traduites dans les quatre langues nationales), ne se font guère épinglez par les puristes¹⁶, même lorsqu'ils ne sont pas vraiment employés en France. Il est vrai que plusieurs d'entre eux n'ont pas d'assises réelles dans l'usage, raison pour laquelle on en trouve très peu dans les pages du DSR (v. ci-dessous 5).

Parmi les calques, la plupart de ceux qui échappent au courroux des réviseurs le doivent probablement à l'ignorance ou à la négligence de ces derniers. Personne ne semble avoir vu jusqu'à présent que l'emploi du terme *bourgeois* pour désigner les partis non socialistes est un emprunt sémantique à l'allemand, de même que l'emploi de *dispersion* pour une sorte de peinture. Le calque morphosyntaxique *autogoal* est probablement perçu, à tort, comme un anglicisme (une source suggère même de lui substituer *autobut*, tout aussi absent des dictionnaires français !), et le lien avec l'all. *Eigentor* (ou l'alémanique *aigegool*) n'est jamais évoqué. Personne ne s'est ému non plus du *classeur fédéral*, de la *formule magique*, des *hautes écoles*, de la *cuisine habitable*, de la *portion de thé*, du *vin ouvert* et de la *saucisse à rôtir*. L'emploi adverbial de *dommage*, les emplois pronominaux *se donner* et *se gêner*, de même que les locutions verbales *tenir/serrer les pouces à qn* et *faire le poing dans sa/la poche* n'ont pas été identifiés comme calques de l'allemand. La plupart de ces éléments lexicaux ne jouissent d'ailleurs d'aucune tradition lexicographique, qu'elle soit d'orientation normative ou descriptive.

¹⁶ «Alors qu'en France et, plus encore, au Québec de nombreuses voix dramatisent les menaces que l'anglais ferait peser sur la langue française, proposent des mesures pour parer à toute contamination, etc., il est significatif de constater que ces discours ne trouvent qu'un écho limité en Suisse romande ! Pourtant, la raison n'en est aucunement une plus grande tolérance vis-à-vis de ce qui est étranger, ni [...] un moindre attachement aux normes les plus rigides du "bon usage", mais bien la fixation sur une "menace" différente : l'allemand, dans sa version alémanique en particulier.» De Pietro 1995 :234. Non seulement constate-t-on une grande tolérance envers l'anglomanie, mais aussi des compétences assez limitées en langue anglaise : depuis quelques années, une chaîne de pharmacies pan-helvétique fait la promotion de ses cosmétiques avec le slogan "100% Beauty-free", qui devrait évoquer un jeu de mots avec "100% duty-free" (100% hors-taxes), mais qui veut en fait dire "dépourvu de beauté à cent pour cent" ! Ce malheureux (mais amusant) contresens ne semble être perçu par personne.

3.8.3. Les germanismes explicitement tolérés

De rares germanismes trouvent grâce aux yeux de certains chroniqueurs. C'est le cas de *automate* "distributeur", critiqué par Corbellari et Défense du français mais explicitement toléré par FichFrBE, et de *hydrant* "bouche d'incendie", considéré comme acceptable par HumbAmél 1957 (FichFrBE et Défense du français, toutefois, en préconisent le rejet).

3.8.4. Les germanismes faisant l'objet de commentaires favorables

Exceptionnellement, nous avons trouvé un exemple de discours métalinguistique où le mot allemand fait l'objet d'un commentaire explicitement favorable : « On voit bien que la subjectivité de chacun [...] fait largement la valeur du *witz* (mot bien plus frappant dans sa brièveté que les périphrases en usage dans la langue française). » *24 heures*, 31 décembre 1984. Ironiquement, il est aussi l'objet de critiques de la part de Corbellari 1968 et de ArèsParler 1994. Dans le même ordre d'idées, on a aussi relevé un commentaire où c'est l'emploi du mot dans son acception standard qui est critiqué, ce qui équivaut en fait à une légitimation implicite de l'emploi romand : « Le terme de "gymnase" utilisé dans une raison de commerce d'une entreprise sise à Genève pour désigner une salle de gymnastique prête à confusion, du moment qu'il est généralement compris par le public moyen suisse – ou même suisse romand – comme désignant un établissement d'enseignement du niveau secondaire. » Arrêt de la 1^{re} Cour civile du 30 octobre 1984, dans *Recueil des Arrêts du Tribunal Fédéral suisse*, 110 I b, p. 398.

4. Emprunts à l'italien

Les emprunts du français de Suisse romande à l'italien sont plutôt rares. L'absence d'une frontière commune avec la Suisse de langue italienne n'a pas favorisé les contacts entre les deux groupes linguistiques, et ni le statut officiel de l'italien dans la confédération, ni la présence de fortes communautés d'immigrants italophones en Suisse romande n'ont réussi à diffuser des italianismes en grand nombre. On relève *attigu* (mais il pourrait s'agir d'un latinisme), *bonne-main*, *dicastère*, *redimensionner*, *ristrette* et *zoccoli(s)*. L'ital. *autogoal* a peut-être aussi été emprunté directement par le français de Suisse romande (si l'on écarte entièrement, ce qui semble un peu difficile à accepter, l'hypothèse d'un calque de l'all. *Eigentor* et de l'alémanique *aigegool*).

5. Emprunts à l'anglais (v. encore 3.6)

Il existe très peu d'anglicismes véritablement ancrés dans l'usage suisse romand qui ne soient pas tout aussi fréquents en France ; le seul que nous ayons traité dans le DSR est *choke*, mot bien connu des Québécois et désignant ce que les Français appellent *starter*. Nous avons

aussi vu ci-dessus (v. 3.6.) les mots *play-off(s)* et *puck*, dont l'usage en Suisse romande peut s'expliquer comme un emprunt direct à l'anglais ou comme un emprunt ayant transité par la Suisse allemande, où ces anglicismes sont très courants. Quant aux autres anglicismes traités dans le DSR, ils sont fort probablement passés par l'allemand (v. 3.6.).

6. Emprunts à d'autres langues

Pour terminer ce tour d'horizon des emprunts en français de Suisse romande, citons encore *agrédir* et *ascender* (latinismes des avocats et des notaires ; cf. aussi *attigu*, ci-dessus 4), ainsi que *kikajon* (emprunt à l'hébreu, apparu d'abord dans certaines versions réformées du texte biblique).

7. Mots du français de Suisse romande ayant fait l'objet d'emprunts de la part d'autres langues, patois ou dialectes

Notre approche du phénomène de l'emprunt en français de Suisse romande ne serait pas complète si l'on négligeait de regarder l'autre côté de la médaille. En effet, les français périphériques ne sont pas simplement d'éternels débiteurs : ils peuvent aussi à l'occasion se retrouver dans le rôle de la langue prêteuse¹⁷. Il n'est pas inutile de le rappeler, ne serait-ce que pour corriger un peu cette image d'éternel assiégé qui est celle du français en situation de contact des langues. Les français périphériques reçoivent, mais ils peuvent aussi donner. Certains mots originaires de Suisse romande (et de l'est français) ont été, par exemple, empruntés par le français régional de France ou par le français technique, puis finalement par le français commun et sont aujourd'hui plus ou moins entièrement dérégionalisés ; le lexicographe doit se donner des critères pour décider du traitement et de la place qu'il convient de leur réserver dans un dictionnaire différentiel. Quant aux particularités lexicales du français de Suisse romande ayant fait l'objet d'emprunts de la part des patois, des dialectes et des autres langues de la Confédération helvétique, il nous a semblé important d'en signaler l'existence dans le commentaire historico-comparatif qui clôt chaque article du DSR, afin de donner une véritable image d'ensemble de la répartition géographique du mot¹⁸.

7.1. Mots du français de Suisse romande empruntés par le français commun

Parmi les mots du français de Suisse romande empruntés par le français commun, on peut distinguer deux cas de figure : d'une part, ceux qui, d'un usage fréquent et neutre en

¹⁷ V. par exemple R. Vézina, "Réciprocité de l'emprunt lexical en anglais américain et en français québécois", dans *Langues et Linguistiques*, Québec, Université Laval, 1993, 205-23.

¹⁸ Reproduisant ainsi, à une échelle beaucoup plus humble, la démarche de W. von Wartburg consistant à rendre compte des emprunts faits par d'autres langues à des mots français dans les commentaires des articles du FEW (v. Büchi 1996, 144 et note 165).

Suisse, sont restreints au registre technique et spécialisé en France (et dans les autres pays de langue française), et d'autre part ceux qui sont presque entièrement dérégionalisés.

7.1.1. Régionalismes de statut

Les mots passés au français technique peuvent être considérés comme des régionalismes de statut. Ce n'est pas leur seule existence qui constitue une particularité diatopique, mais bien leur fréquence plus élevée, leur emploi par l'ensemble des catégories socio-professionnelles (et non par les seuls spécialistes), et ce, dans divers types de discours – pas seulement dans la prose scientifique. Comme de tels mots acquièrent un large éventail de connotations et donnent lieu à une riche syntagmatique, il est impératif de les traiter dans un dictionnaire différentiel. On citera comme exemples des termes de géologie, comme *combe*, *crêt* ou *emposieu*, de zoologie, comme *bondelle* ou *féra*, ou d'économie rurale, comme *lisier* (ce dernier est cependant en voie de rapide dérégionalisation).

7.1.2. Mots entièrement ou partiellement dérégionalisés mais d'origine suisse

Certains mots d'origine suisse et passés au français commun peuvent s'être entièrement ou partiellement dérégionalisés. Convient-il de les traiter dans un dictionnaire différentiel ? La réponse varie selon les cas. Lorsque ceux-ci renvoient à des réalités suisses, nous avons estimé qu'il valait la peine de les traiter. Cela nous permet de leur accorder un traitement lexicographique beaucoup plus approfondi que ce que l'on peut trouver dans les dictionnaires français. Nous avons par exemple traité le mot *canton* en soignant la syntagmatique, les composés, les renvois analogiques, et en précisant, en remarque, le sens pris par ce mot en France et au Québec. Nous avons distingué dans la rédaction de l'article *chalet* deux sens principaux et quelques sens secondaires ; nous avons aussi pu traiter quelques syntagmes (*chalet d'alpage*, *chalet d'habitation*, *garçon de chalet*) et illustrer les connotations du mot par un grand nombre de citations. Le cas du mot *gruyère* est particulièrement intéressant : il nous a offert l'occasion de préciser que le fromage désigné par ce nom en France (et ailleurs) s'appelle en fait *emmental* en Suisse, et que le véritable gruyère suisse est tout autre chose.

Lorsqu'un mot d'origine suisse s'est répandu en français commun mais seulement dans un de ses sens, un dictionnaire différentiel doit traiter le sens régional, tout en mentionnant en remarque que le sens passé en français commun est bien sûr aussi courant en Suisse : c'est ce que nous avons fait pour *luge* avec le sens de "gros traîneau d'attelage pour transporter des charges sur la neige"¹⁹.

¹⁹ En fait, on pourrait aussi classer dans cette catégorie le mot *gicler*, type lexical originaire de l'est galloroman, appartenant aujourd'hui au français commun dans des emplois assez restreints mais dont la richesse syntaxique et sémantique en français de Suisse romande (et de plusieurs régions du Centre-Est de la France) exigeait qu'on lui consacrerait un article.

On cherchera toutefois en vain dans le DSR le mot *cible*, emprunt à l'alémanique passé en français commun par l'entremise du français de Suisse romande. Entièrement dérégionalisé, aucun de ses sens n'est propre à la Suisse ; en outre, il ne véhicule aucune connotation identitaire et n'a pas de charge culturelle propre.

Nous avons longtemps hésité avant de mettre de côté le mot *fondue*. Contrairement à *cible*, il représente une institution helvétique emblématique. Mais son succès à l'échelle internationale est si grand qu'il est devenu difficile de prétendre qu'il s'agit encore d'un régionalisme. L'article du *Trésor de la langue française* qui traite le mot est d'ailleurs tout à fait correct – ce qui est rarement le cas avec les mots d'origine régionale²⁰ –, de sorte que nous n'aurions guère pu apporter d'informations vraiment nouvelles à ce qui existait déjà²¹. Ajoutons à cela que le rituel de la fondue n'est pas essentiellement différent en Suisse et à l'étranger ; seule la qualité du fromage est affectée ! Nous avons en revanche consacré un article à *raclette*, même s'il se trouve désormais à la nomenclature de tous les dictionnaires français, car la préparation traditionnelle de la raclette n'a pas grand-chose à voir avec ce qu'elle est devenue sous sa forme moderne, la seule qui s'est exportée. En outre, le fait de consacrer un article à ce mot permet de mentionner des syntagmes et des dérivés qui, autrement, auraient dû être sacrifiés.

7.2. Mots du français de Suisse romande empruntés par le français régional de France

Certains mots, sans s'être répandus dans tout l'Hexagone, ont toutefois essaimé dans les régions françaises limitrophes. Par exemple, le terme d'*effeuilleuse* pour désigner les jeunes filles employées à l'épamprage dans les vignes est connu en Savoie, car ce furent longtemps des Savoyardes qui se livraient à cette occupation saisonnière. Le mot *mazot* est aussi passé au français de Savoie, pour désigner des «greniers de bois achetés en montagne et remontés près des maisons» (P. Guichonnet cité dans DSR). Enfin, le mot *pive* «cône de pin ou de sapin», romandisme emblématique, désignerait les ressortissants suisses en Franche-Comté (d'après Dromard cité dans DSR), par une sorte de dérivation délocutive (on appelle *pives* ceux qui emploient le mot *pive*).

7.3. Mots du français régional de Suisse romande empruntés par les patois (de Suisse)

On a beaucoup parlé de l'influence des patois sur le français, mais on semble oublier que le français a aussi influencé les patois – et ce, à n'en pas douter, dans une plus large mesure, puisqu'en définitive il a fini par les éliminer presque entièrement. Cette observation,

²⁰ V. A. Thibault, "Le dialogue entre lexicographie générale et lexicographie différentielle illustré par l'exemple du DFSR", communication présentée au XXI^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Palerme, septembre 1995 (à paraître dans les Actes).

²¹ Nous concevons en effet la lexicographie du français comme un seul grand hypertexte qu'il faut enrichir de nouvelles données et de nouveaux liens, et ne pas surcharger de redites.

évidente à première vue, ne semble pourtant jamais avoir été faite par nombre de lexicographes des français régionaux, qui imputent automatiquement à l'influence du patois toute ressemblance constatée entre une forme patoise et une forme de français régional. L'influence peut pourtant s'être manifestée dans l'autre sens, ce que nous avons tenté de faire ressortir, le cas échéant, dans les commentaires historico-comparatifs du DSR. Les attestations patoises des mots *dédite* et *kikajon*, par exemple, s'expliquent respectivement comme emprunts au français juridique et ecclésiastique local. La tournure *les deux pour tous les deux*, très courante en français régional, est plutôt rare dans les patois, ce qui laisse penser que ceux-ci l'ont emprunté. Quant à *reine* pour "vache maîtresse du troupeau", une création du français valaisan, son emploi dans le patois d'Ollon ne peut s'expliquer que comme emprunt, les patois valaisans connaissant normalement un tout autre type (*metra*, littéralement "maîtresse"). Enfin, le nom du *fendant*, vin blanc valaisan bien connu dans toute la Suisse, est passé sporadiquement dans certains patois comme emprunt non adapté mais il s'agit clairement d'une formation française et non patoise.

7.4. Mots du français de Suisse romande empruntés par le suisse alémanique et l'allemand de Suisse

L'on brandit souvent le spectre de la «germanisation rampante»²² du français en Suisse romande. Il serait bon de rappeler que les échanges ne se font pas à sens unique, et que les Alémaniques ont emprunté bon nombre de termes aux Romands – du reste, sans que cela ne déclenche la moindre campagne d'hostilités contre la «francisation rampante» des dialectes alémaniques. Il est vrai que la plupart de ces termes relèvent du vocabulaire de l'alimentation ou de la gastronomie locale (*adrio* [< fr. *atriau*], *branchli* [< fr. *branche* "barre de chocolat"], *café complet*, *caquelon*, *dôle*, *fendant*, *raclette*, *vacherin*), champs sémantiques dans lesquels les emprunts ne suscitent guère de réactions négatives, comme on l'a vu ci-dessus 3.8.2. On trouve cependant aussi des emprunts ressortissant à d'autres domaines, comme *carnotzet*, *chalet*, *duvet*, *tablar* ou l'interjection *adieu*. La tolérance des Alémaniques dépend aussi de leur position dominante dans la Confédération suisse, du prestige de la langue française (les dialectes alémaniques et l'allemand standard de Suisse ont également emprunté de très nombreux mots au français général²³), de leur désir de se particulariser par rapport aux Allemands (encore souvent perçus comme l'ennemi héréditaire), et de la conception plutôt utilitaire que muséale qu'ils se font de leur propre idiome.

²² V. De Pietro 1995 :235, qui a relevé cette formulation dans un article du *Canard enchaîné* consacré à la Suisse.

²³ V. DudenSchweiz 1989 :32-5.

7.5. Mots du français de Suisse romande empruntés par d'autres langues

L'italien de Suisse, qui connaît lui aussi tout un ensemble de particularités lexicales par rapport à l'italien péninsulaire (v. Lurati 1976, Petralli 1990), a emprunté quelques termes au français de Suisse romande ; parmi ceux traités dans le DSR, cf. *caffé completo* (avec adaptation), *caquelon* et *raclette* (sans adaptation – à tout le moins graphique). Enfin, le romanche a aussi emprunté *raclette*, mais cet emprunt s'est sans aucun doute fait par l'entremise du dialecte alémanique.

8. Conclusion

Ce panorama du processus de l'emprunt en français de Suisse romande montre que les sources de renouvellement lexical externe de cette variété de français sont très variées ; cela dit, ce sont bien les différents types de germanismes qui s'y taillent la première place, en particulier sous la forme de calques, qui passent souvent inaperçus. En général, les emprunts s'intègrent assez discrètement dans les structures de la langue, sans guère bouleverser les paradigmes existants. Ils n'en provoquent pas moins dans certains cas des phénomènes de rejet de la part de certains observateurs, dont il appartient au lexicographe de rendre part, dans une perspective de description totale du lexique différentiel qui ait pour ambition d'intégrer au discours lexicographique celui que la communauté porte sur ses propres mots. Pour compléter ce portrait, nous avons aussi voulu rappeler que le français de Suisse romande peut à l'occasion tenir le rôle de la langue prêteuse, cas de figure toujours souligné dans les commentaires historico-comparatifs du DSR. Ce double éclairage contribue à relativiser le phénomène des emprunts en français de Suisse romande, en montrant qu'il s'inscrit dans un processus de réciprocité de bon aloi. Il serait souhaitable que ce double éclairage fût projeté sur toutes les variétés de français, à commencer par la langue standard ; l'image de «langue assiégée» entretenue par certains s'en trouverait peut-être largement modifiée.

Références bibliographiques.

- Adout 1986 : ADOU, Jacques. *Le français malmené. Une collection de perles*, Lausanne, Éditions 24 heures, 1984.
- Büchi 1996 : BÜCHI, Eva. *Les Structures du "Französisches Etymologisches Wörterbuch"*, Tübingen, Niemeyer, 1996.
- Chambon, Jean-Pierre (1997) : "Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique ?", dans *LALIES*, Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996). Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1997, pp. 33-53.
- Corbellari 1968 : CORBELLARI, Michel. "Germanismes et autres particularités du français de la Suisse romande", dans *Vie et langage* n° 200, novembre 1968, Paris, pp. 702-712.
- Déf. du fr. : *Défense du français*, Bulletin édité par la section suisse de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, Lausanne.
- De Pietro 1995 : DE PIETRO, Jean-François. "Francophone ou romand ? Qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire" dans *La qualité de la langue ? Le cas du français*, textes réunis par Jean-Michel Eloy, Paris, Champion, 1995, pp. 223-250.
- DSR : *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones / conçu et rédigé par André THIBAUT sous la direction de Pierre KNECHT avec la collaboration de Gisèle BOERI et Simone QUENET*. Genève, Éditions ZOÉ, 1997.
- DudanPaille 1948 : DUDAN, Camille. *La paille et la poutre, ou les surprises du langage*, Lausanne, Payot, 1948.
- DudenSchweiz 1989 : MEYER, Kurt. *Wie sagt man in der Schweiz ? Wörterbuch der schweizerischen Besonderheiten (Die Duden-Taschenbücher, Bd. 22)*, Mannheim-Wien-Zürich, Dudenverlag, 1989.
- FEW : WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928 ; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940 ; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946-1952 ; Basel, Zbinden, 1955-... [Vol. 22 et 25 en cours de publication.]
- FichFrBE : Fichier français de Berne, Berne. [Fichier sur le bon usage, destiné aux traducteurs et aux rédacteurs ; en cours d'élaboration depuis 1959. Organisme privé fondé en 1959.]
- HumbAmél 1957 : HUMBERT, Jean. *Améliorez votre français*, Fribourg, Editions du Panorama [1957].
- Kristol, Andres (1995) : "Dialectes, français régional et «de référence» : une dynamique complexe", leçon inaugurale parue dans *Annales 1994-1995*, Université de Neuchâtel, pp. 230-41.

- Lurati 1976 : LURATI, Ottavio. *Dialetto e italiano regionale nella Svizzera italiana*, Lugano, Editore dalla Banca Solari & Blum SA, 1976.
- Petralli 1990 : PETRALLI, Alessio. *L'italiano in un cantone*, Le parole dell'italiano regionale ticinese in prospettiva sociolinguistica, Milano, Franco Angeli, 1990.
- PludFranç 1890 : PLUD'HUN, W[uarin Louis Théodore]. *Parlons français. Quelques remarques pratiques dont on pourra profiter en Suisse et ailleurs*, [Genève], Stapelmohr, 1890.
- Redard 1954 : REDARD, Georges. "Langue française et patois", dans *La langue française. Entretiens de Neuchâtel (Cahiers de l'Institut neuchâtelois, IV)*, 1954, pp. 116-133.
- SkupienPurisme 1994 : SKUPIEN-DEKENS, Carine. *La bataille du français en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres : Étude sur le purisme linguistique à partir des chroniques de langage de la presse romande*, mémoire de licence, Faculté des Lettres, Université de Neuchâtel, 1994.
- Thibault, André (1996) : "Québécoisismes et helvétismes : éclairages réciproques", dans LA-VOIE, Thomas (éd.), *Français du Canada – Français de France*, Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994. Tübingen, Niemeyer, 1996, pp. 333-76.
- Tuailon, Gaston (1974) : Compte rendu de l'ALIFO, dans *RLiR* 38, 575-6.

0. Introduction.
1. Emprunts aux patois.
 - 1.1. Emprunts aux patois de Suisse romande.
 - 1.1.1. Sans adaptation ou avec adaptation minimale (simple francisation graphique).
 - 1.1.2. Avec adaptation phonétique et morphologique.
 - 1.2. Calques morpho-syntaxiques et syntaxiques du patois.
 - 1.3. Emprunts à l'alémanique (v. ci-dessous 3.1.) par l'entremise des patois.
2. Emprunts à d'autres variétés de français.
 - 2.1. Emprunts au français régional de France.
 - 2.2. Emprunts au français argotique de France.
 - 2.3. Emprunts au français d'un autre pays francophone.
3. Emprunts à l'alémanique et à l'allemand.
 - 3.1. Emprunts aux dialectes alémaniques de Suisse. (V. encore ci-dessus 1.3.)
 - 3.2. Emprunts à d'autres dialectes alémaniques.
 - 3.3. Emprunts à l'allemand standard (ou écrit) de Suisse.
 - 3.4. Emprunts à l'allemand standard commun.
 - 3.5. Latinismes propres au domaine germanique passés à la Suisse romande.
 - 3.6. Anglicismes ayant transité par l'allemand (v. encore 5).
 - 3.7. Calques (de l'allemand ou de l'alémanique).
 - 3.7.1. Calques sémantiques.
 - 3.7.2. Calques morphosyntaxiques.
 - 3.7.3. Calques syntaxiques.
 - 3.7.4. Calques phraséologiques.
 - 3.7.5. Calque pragmatique.
 - 3.8. Le traitement lexicographique des germanismes dans le DSR.
 - 3.8.1. Les germanismes critiqués par les puristes.
 - 3.8.2. Les germanismes non mentionnés par les puristes.
 - 3.8.3. Les germanismes explicitement tolérés.
 - 3.8.4. Les germanismes faisant l'objet de commentaires favorables.
4. Emprunts à l'italien.
5. Emprunts à l'anglais (v. encore 3.6).
6. Emprunts à d'autres langues.
7. Mots du français de Suisse romande ayant fait l'objet d'emprunts de la part d'autres langues, patois ou dialectes.
 - 7.1. Mots du français de Suisse romande empruntés par le français commun.
 - 7.1.1. Régionalismes de statut.
 - 7.1.2. Mots entièrement ou partiellement dérégionalisés mais d'origine suisse.
 - 7.2. Mots du français de Suisse romande empruntés par le français régional de France.
 - 7.3. Mots du français de Suisse romande empruntés par les patois (de Suisse).
 - 7.4. Mots du français de Suisse romande empruntés par le suisse alémanique et l'allemand de Suisse.
 - 7.5. Mots du français régional de Suisse romande empruntés par d'autres langues.
8. Conclusion.